



Date de publication : 3 avril 2023

Le directeur du Recrutement et des Carrières

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à M. Stéphane MARTINAT, directeur du Recrutement et des Carrières le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Christophe PARACHINI, chef du service du Recrutement ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme France AUBANEL, son adjointe à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service du Recrutement.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Stéphane MARTINAT